



COMITÉ
RÉGIONAL
PAYS DE LA LOIRE

NANTES, le 18 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

JUGES GAF : Niveau 2

Le Président

Réf. : GE/DA N°30.24/25

Objet : FORMATION –EXAMENS JUGES GAF

Dossier suivi par Gwladys BELAUD

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements concernant les formations et examens juges GAF niveau 2 pour la saison 2024/2025.

JUGE NIVEAU 2

Modalités des formations et examen :

- ✓ Avoir suivi les 4 journées de formations obligatoires.
- ✓ **Pour les candidats n'ayant pas le diplôme de juge niveau 1, avoir suivi une journée de formation départementale.**
- ✓ Avoir 15 ans à la date de l'examen.
- ✓ Etre licencié F.F.G.

STAGE N°1 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 26 et 27 octobre 2024 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h00	Lieu : Ethic étapes – Lac de Maine – 49000 Angers Coût hébergement / restauration : 58 €	Frais pédagogiques 90 € Frais club conventionné PDL 36 €
STAGE N°2 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 16 et 17 novembre 2024 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h00	Lieu : Ethic étapes – Lac de Maine – 49000 Angers Coût hébergement / restauration : 58€	Frais pédagogiques 90 € Frais club conventionné PDL 36 €
EXAMEN 8 décembre 2024 9h30 à 16h	UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES PREVOIR UN PIQUE NIQUE	Frais pédagogiques 45 € Frais club conventionné PDL 18 €

Les candidats doivent se munir de la brochure des programmes GAF (téléchargeable sur le site de la FFG).

Conditions financières : (règlement à effectuer avant le début de la formation)

COÛT DE LA FORMATION	COÛT POUR LES CLUBS CONVENTIONNES
Hébergement / restauration : 116.00 €	Hébergement / restauration : 116 .00 €
Frais pédagogiques : 225 .00 €	Frais pédagogiques : <i>prise en charge partielle par le Comité Régional au titre de la convention club :</i> 90 .00 €
Coût total de la formation : 341 .00 €	Coût total de la formation : 206 .00 €

Inscriptions : En cliquant [ICI](#) avant le **5 octobre 2024, DERNIER DELAI**, (le règlement doit nous parvenir **impérativement** avant le début de la formation par chèque à l'ordre du Comité Régional ou par virement

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Régional,
Luc LE ROY